

Dispositions Covid : quelles mesures pérenniser ?

Lundi 16 novembre 2020

16h - 19h30

Ouverture des travaux :

Corinne Saint-Alary-Houin, Professeur émérite UT1 Capitole, Présidente de l'AJDE
Francine Macorig-Venier, Professeur UT1 Capitole, Directrice du CDA

La prévention

Sous la présidence de Laurent Granel, Président du Tribunal de commerce Toulouse

Nicolas Borga, Professeur Université Lyon III
Julien Théron, Professeur Université Toulouse Capitole
Olivier Buisine, Administrateur judiciaire, Président de l'IFPPC
Driss Falih, Avocat

Le privilège de la sauvegarde et du redressement

Marie-Pierre Dumont, Professeur Université de Montpellier
Francine Macorig-Venier, Professeur Université Toulouse Capitole
Jean Baron, Administrateur judiciaire

Les plans

Maud Laroche, Professeur Université de Rouen
Marie-Hélène Monsérié-Bon, Professeur Université Panthéon-Assas
Béatrice Amizet, Mandataire judiciaire
Sébastien Vigreux, Administrateur judiciaire

Aspects de droit social

Laurence Fin-Langer, Professeur Université de Caen
Eugénie Fabriès-Lecea, MCF Université Toulouse Capitole

Direction scientifique :

F. Macorig-Venier (PR UT1 Capitole), M.-H. Monsérié-Bon (PR Univ. Paris II), C. Saint-Alary-Houin (PR UT1 Capitole)

Colloque validé au titre de la formation professionnelle des avocats
Inscription obligatoire (<https://cda.ut-capitole.fr>)

Membres AJDE, Enseignants-chercheurs, étudiants : gratuit / Autres : 75€
Renseignements et inscriptions : jocelyne.larrieu@ut-capitole.fr